



Monsieur Fernand Etgen
Président de la
Chambre des Député-e-s
Luxembourg

Luxembourg, le 5 juin 2019

Concerne : ***Demande de débat relatif à l'avant-projet du 3^{ème} Plan National pour un Développement Durable (PNDD)***

Monsieur le Président,

L'article 11 de la loi du 25 juin 2004 relative à la coordination de la politique nationale de développement durable dispose que « [l]'avant-projet de plan approuvé par le Gouvernement est soumis pour avis à la Chambre des Députés et au Conseil Supérieur » et que « la Chambre des Députés et le Conseil Supérieur communiquent au Gouvernement leurs avis motivés sur l'avant-projet. »

A cet effet, la Commission de l'Environnement, du Climat, de l'Energie et de l'Aménagement du territoire et la Commission des Affaires étrangères et européennes, de la Coopération, de l'Immigration et de l'Asile ont été chargées de rédiger un projet d'avis relatif à l'avant-projet de PNDD, en collaboration étroite avec les commissions parlementaires directement concernées par les sujets y développés.

Il est prévu d'adopter l'avis relatif à l'avant-projet de PNDD sous peu.

Se basant sur une décision prise par la Conférence des Présidents en date du 17 mars 2010 disant que « l'avis sur l'avant-projet de Plan national pour le développement durable sera à approuver par la Chambre des Députés réunie en séance plénière avant sa transmission au Gouvernement », nous proposons d'organiser avant les vacances d'été un débat d'orientation relatif à l'avant-projet de Plan national de développement durable avec un temps de parole selon le modèle 1.

La Chambre des Député-e-s sera appelée à se prononcer sur l'avis par le biais d'une motion.

En vous priant de bien vouloir soumettre la présente à l'avis de la Conférence des Présidents, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de notre très haute considération.



François BENOY
Président de la Commission de
l'Environnement, du Climat, de l'Energie et
de l'Aménagement du territoire



Marc ANGEL
Président de la Commission des Affaires
étrangères et européennes, de la
Coopération, de l'Immigration et de l'Asile